GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe d'assainissement et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Sylvicoupe partielle (dégagement)
Plantation en bandes
Plantation en enrichissement
Plantation de bouleaux
Ensemencement
Écorcage commercial
Récolte dans les lisières boisées (écotone libres)

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze (laricin)
— — à pruche
— — à cèdre
Pessière
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée-tion.)
— — à thuya (cèdre)
— — à sapin
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation de pin sylvestre)
— — (plantation d'épinette noire)
Sapinière
— — à sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation
Pinède à pin rouge
— — — — (ils pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation
Pinède à pin gris
— — — — (ils pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation
— — — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec thuya
— — — — — avec mélèze
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplerie avec sapin
— — — avec pin blanc
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec résineux
Cédrière avec résineux
Érablière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station forte

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — à bouleau jaune (ou pin blanc)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplerie
— — avec résineux
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Peuplerie d'érable à sucre
— — — de peuplier faux-tremble
— — — de peuplier
— — — de peuplier hybride
— — — de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jumeau

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus quatrième légère
Coupe totale
Éclaircie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Brûlis total
Chablis
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 ans	0-10 ans
30 ans	11-30 ans
50 ans	31-50 ans
70 ans	51-70 ans
90 ans	71-90 ans
90 ans	91 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 ans	30-70 (ans)
80-30	30-80
80-30	30-80
90-30	30-90
90-30	30-90
90-70	70-90

FORÊT INÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vn (vieux inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus, majorité des tiges atteint de 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Modérée	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	'
Forte	61 à 90 %	"
Abrupte	91 % et plus	'''

Superficie estimée de pente à 51-60 %
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 91 C1 D 3 50 m H
— S: définition
— 91: classe de pente
— C1: classe d'âge
— perturbation
— D: classe de hauteur
— 3: classe de densité
— 50 m: ensemencement, groupement d'essences

H C3 d 6 B 01
— H: classe de pente
— C3: classe d'âge
— d: origine
— 6: classe de hauteur
— B: classe de densité
— 01: type de couvert

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	10 m	17 m	13 m	7 m	4 m	1 m
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 10%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: FOH INTERNATIONAL LTÉE
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 26-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 5*

Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 14 04
Concessionnaire ou autres:

Bassin hydrographique:
Bassin primaire: 403 07
Bassin secondaire:

Unité de gestion privée:

Municipalité: 98400
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:

Parcelle: 4340 *

Région écologique: 12 b

Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for. : 6512-7029-7541-8164-8692
À jour : avril 1998

Carte forestière: Photographie aérienne: 1985; Année de publication: 1986; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/9/85
Déclinaison magnétique: 17° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-G-12	32-G-11	32-G-10
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
32-G-5	32-G-6	32-G-7
N.E. N.O. S.E. S.O.	N.E. N.O. S.O.	N.E. N.O. S.E. S.O.
32-G-4	32-G-3	32-G-2
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.

32G/6 S.O.